

ÉTÉ 2023

la GAZETTE

n°104

des CAPELLAUDAINES & des CAPELLAUDAINS

»» focus

CITY-STADE

Tous les sports ont à présent leur terrain de jeu

JOURNAL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE-SAINT-LAUD






MOT DU MAIRE 2


VIE MUNICIPALE 3


FOCUS 4


ACTUALITÉS 6


ASSOCIATIONS 10


PAUSE HISTOIRE 13


PORTRAITS 14


AGENDA 16

Directeur de publication :
Jean-Paul Bompas

Rédacteur en chef :
Kévin Bleecke

Comité de rédaction :
Patricia Alexandre
Richard Barré
Kévin Bleecke
Francky Boisseau
Jean-Paul Bompas
Anne-Sophie Bretaudeau
Isabelle Delaunay

Maquette & Mise en page :
Francky Boisseau

Le Conseil municipal a voté le budget 2023 lors de sa réunion du 11 avril.

Pour rappel, le budget matérialise les choix politiques d'un Conseil municipal.

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la commune pour une année.

Le budget comprend deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

1/ La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

Exemple des dépenses : personnel, assurances, consommation d'eau, électricité, gaz, entretien de la voirie, des bâtiments, intérêts des emprunts, etc.

Recettes : impôts locaux, dotations de l'Etat, produits des services.

2/ La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître la valeur du patrimoine de la commune.

Dépenses : construction d'un nouveau bâtiment, gros travaux de voirie, réalisation d'un terrain de sport, achat de véhicules, etc.

Recettes : vente d'un bien, récupération de la TVA, réalisation d'un emprunt, subvention de l'Etat, participation par un versement du budget de fonctionnement.

Après avoir voté les taux 2023, soit :

- Taxe foncière (bâti) : 46,62 %
- Taxe foncière (non bâti) : 42,27 %
- Taxe d'habitation : 15,69 %

Le Conseil municipal vote l'affectation de résultat 2022, soit 544 320,28 €.

Le vote du budget général 2023, présenté par l'adjoint aux finances Kévin Bleecke, s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses :

- pour la section de fonctionnement : 961 720,28 €
- pour la section d'investissement : 348 260,00 €

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Jean-Paul Bompas
Maire de La Chapelle-Saint-Laud



COMPTES 2022

De bons résultats

En mars dernier, le Conseil municipal s'est réuni afin de voter les comptes de l'année 2022.

Les résultats sont bons mais nous devons rester très prudents. En effet, l'année 2022 a été riche en investissements pour notre commune notamment autour de l'école avec de nombreux investissements et de nouvelles infrastructures. Concernant la voirie, un certain nombre de réalisations a eu lieu avec notamment les finitions de l'impasse de la grande Varenne. Un emprunt de 250 000 € a été contracté par la municipalité afin de réaliser une partie des investissements.

Extraits des comptes 2022 en quelques chiffres

Charges de personnel



235 541 €

+23,66% p/r 2021

À la suite de trois nouveaux recrutements à l'école et pour répondre à la demande des parents d'élèves, les charges de personnel ont fortement augmenté, celles-ci représentent aujourd'hui plus de 50% de notre budget.

Les charges de personnel pour l'école s'élèvent à elles-seules à 164 878 €, soit + 31,99% par rapport à 2021.

Soutien aux associations



5 436 €

+35,56% p/r 2021

Recettes municipales



469 325 €

+2,70% p/r 2021

Électricité gaz



16 124 €

-19,24% p/r 2021

Concernant l'énergie, le bouclier tarifaire pour les petites communes mis en place par le gouvernement nous protège des fortes hausses des prix de l'énergie que l'on pouvait craindre.

Par ailleurs, la commune a réalisé des économies, par exemple en réduisant la durée de l'éclairage public le soir et le matin.

Notre résultat 2022 est bon et nous pouvons nous satisfaire d'avoir réalisé un certain nombre d'investissements qui étaient des promesses de campagne. Cependant, nous devons continuer de surveiller l'évolution de nos dépenses afin de rester financé pour nos futurs projets.

Et pour 2023...

Début avril, le Conseil municipal s'est réuni cette fois-ci pour voter le budget 2023. L'année 2023 comme vous pouvez le constater au quotidien, sera riche en investissement, dans la continuité de 2022. En effet, les finitions des lotissements du Déris et les différents travaux de voirie occuperont une bonne partie de nos investissements. Par ailleurs, le tracteur volé cet hiver sera remplacé dans les prochains mois. Enfin, d'ici la fin de l'année, l'aménagement de la petite place à côté du lavoir devrait également faire partie de nos investissements.

CITY-STADE

Zoom sur ce nouvel espace multisports au coeur de la commune

Le Conseil municipal a le plaisir de vous annoncer la livraison officielle par l'entreprise Sporting-sols du city-stade qui fait déjà le bonheur des petits et des plus grands.



Sur l'ancien terrain de tennis adjacent à l'école, le Conseil municipal a créé une aire de jeux ouverte à toutes les Capellaudaines et à tous les Capellaudains.

Ce nouvel espace est multisports : football, basketball, handball ou même athlétisme sont possibles.

Situé en proximité directe de l'école des P'tits Capellaudains, il est accessible aux enseignants et écoliers de la commune pour les cours d'éducation physique. Il est également utilisé par l'équipe périscolaire le midi ou le

soir. La pratique de divers sports est possible sur cette installation qui est entourée d'une piste pour la pratique de l'athlétisme.

Ce city-stade est également un lieu de rencontre. Gratuit et accessible à tous, le terrain multisports est très prisé de nos jeunes administrés.

C'est ici que les jeunes de notre commune peuvent se retrouver pour pratiquer leur activité physique, en toute sécurité et dans la convivialité.



Néanmoins, il est important de rappeler quelques règles de vie.

En effet, le city-stade étant situé à proximité des habitations, nous vous demandons donc de respecter une utilisation du city-stade pendant les horaires d'ouverture afin de ne pas déranger les autres riverains.

Nous vous demandons également de respec-

ter le lieu et de le laisser aussi propre qu'à votre arrivée.

Afin d'améliorer les nuisances sonores liées au city-stade, le Conseil municipal travaille actuellement sur un mur anti bruit qui devra être monté à l'arrière.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments en famille ou entre amis.



**Le city-stade est accessible
tous les jours**

Horaires d'été

(à partir du dernier dimanche de mars)
9h à 12h et 14h à 20h

Horaires d'hiver

(à partir du dernier dimanche d'octobre)
9h à 12h et 14h à 18h

TÉMOIGNAGE D'UTILISATEUR

« Cet aménagement permet à la fois une utilisation pour les temps d'EPS (Education Physique et Sportive) sur le temps scolaire de la GS de maternelle au CM2 mais aussi sur des temps de pause méridienne encadrée par les agents en charge du périscolaire.

« Nous nous sommes déjà appropriés le city-stade. »
Philippe Boucly,
directeur de l'école

Beaucoup pourraient s'interroger sur un tel investissement alors qu'un plateau basique existait déjà mais nos élèves peuvent aujourd'hui bénéficier d'une infrastructure moderne, sécurisée et mieux équipée.

La piste autour permet un entraînement à la course d'endurance, de vitesse ou de relais. Les buts permettent d'organiser facilement du hand-ball ou du football, de même que les buts

de foot brésilien. Le revêtement est plus adapté à la pratique de nos élèves et peut amortir davantage les chutes.

Nous pouvons enfin organiser des jeux collectifs comme le jeu du drapeau, des poules, renards, vipères...

Bref, vous l'aurez compris, l'école est heureuse de bénéficier d'un équipement de proximité adapté à nos élèves et aux activités physiques que nous pouvons travailler avec nos élèves.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour cet investissement qui apporte entière satisfaction. »

>> MARIAGES

12 mars 2023
Loïc LANGLAIS &
Hélène SYLVESTRE-
GROS-MAURICE

20 mai 2023
Francky BOISSEAU
& Julien CHEVALLEREAU

20 mai 2023
Jean-François LEYGNAC
& Esther ÉSNAULT

17 juin 2023
Guillaume MILE
& Noémie SYLVERE

>> NAISSANCES

12 avril 2023
Emy & Mia DENIS

16 avril 2023
Logan Erwan Dany DOS
SANTOS CARDOSO

20 avril 2023
Edriane PAILLET

10 mai 2023
Zoé Alice Camille SIMARD

>> DÉCÈS

20 mars 2023
Jean-Yves MEROT DU BARRÉ

2 mai 2023
Nicole PAY

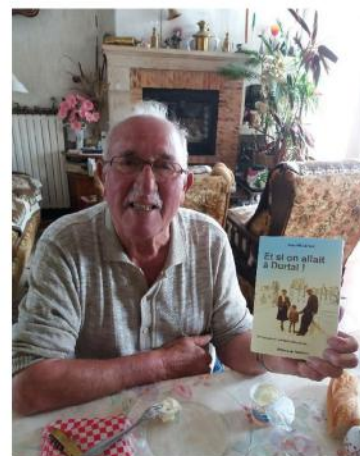
ÉTAT
CIVIL

IN MEMORIAM

Nos doyens nous ont quittés récemment

Madame Aline ROCHE née CHARTIER le 15 septembre 1923 à « La Haute Bouchetière », décédée à « La Basse Bouchetière » le 1^{er} janvier 2023, certainement la plus ancienne famille de La Chapelle-Saint-Laud dont on retrouve la présence depuis environ 300 ans. Son père, René CHARTIER, était né à « La Haute Bouchetière » en 1886 et son grand-père Paul CHARTIER, né en 1843.

Diminuée à la fin de sa vie, suite à une chute, elle restait une personne dont la mémoire était excellente. Il était toujours agréable de la rencontrer pour évoquer de très nombreux souvenirs.



Monsieur Maurice CHÂTEAU, né le 18 septembre 1931 au lieu-dit « Tartifume » Seiches-sur-le-Loir, limitrophe de notre commune, avait fait sa scolarité à l'école communale avec classe unique située à l'emplacement de la Mairie. Après une carrière dans la police, il passait sa retraite à La Chapelle-Saint-Laud, élu conseiller municipal de 1989 à 1995, décédé le 23 novembre 2022.

Nos nouveaux doyens sont Madame Gisèle LOGERAIS et Monsieur Louis VAIDIE. Respectueusement, félicitations et longue vie à eux !

RÉUNION COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Afin de renforcer l'accès aux soins pour tous, une complémentaire santé est proposée par une société d'assurance sans engagement financier pour la mairie, ni coût supplémentaire pour le contribuable.

L'effet de groupe fait que l'assureur propose des garanties plus intéressantes ainsi que des tarifs attractifs. L'adhésion est ouverte à toute

personne domiciliée sur la commune de La Chapelle-Saint-Laud, sans questionnaire de santé et limite d'âge, ni condition de ressources.

Pour cela, la municipalité organise une réunion d'information le jeudi 14 septembre 2023 à 18h, à la salle polyvalente de La Chapelle-Saint-Laud. Un verre de l'amitié sera offert.



PÉRISCOLAIRE

Même équipe pour la prochaine rentrée

Emmy, Isabelle et Cloé ainsi qu'Emmanuel, référent de l'équipe d'animation, seront présents à la rentrée pour proposer de nouvelles animations à vos enfants et cela en collaboration avec l'APE, le CMJ, la mairie et l'école.



En attendant la prochaine rentrée, nous retrouvons avec plaisir les animations de mai qui étaient consacrées au thème de la famille. Nos animateurs ont pu de façon très ludique aider les enfants à

confectionner leur arbre de famille et décorer des galets de plage en imaginant leur famille. Ils ont également fait des jeux autour de ce thème.

FRANCE SERVICES

Une antenne régulière à La Chapelle

Un camping-car « France Services » se rendra régulièrement dans les 17 communes de notre Communauté de communes.

Vous pourrez y effectuer toutes vos démarches. Deux conseillères France Services amèneront l'administration publique à la porte de chez vous. Vous pourrez y effectuer pour toutes sortes de demandes : pour les impôts, la CAF ou encore les aides pour le logement.

En complément, l'animateur Info Jeunes accompagnera le public jeune et la Conseillère numérique pour un soutien technique du numérique (comment utiliser un ordinateur, des informations sur les arnaques, etc.).

Sur la Chapelle-Saint-Laud, le camping-car s'installera sur le parking de la mairie le mardi après-midi les semaines paires.

Précisions auprès de la mairie au 02 41 76 95 65.



Quand le mur de l'école devient une fresque géante

Maeliss, étudiante à l'école de design EGP a imaginé cette fresque qu'elle a dessinée et qui sera peinte et finalisée par les enfants dans le cadre des animations périscolaires.

Merci beaucoup à Maeliss qui a donné de son temps bénévolement pour embellir notre école.



Clap de fin pour les travaux au Dérès

Les aménagements du nouveau quartier du Dérès ont été réalisés par la municipalité : enrobés, trottoirs, espaces verts, pour une meilleure qualité de vie et pour circuler en sécurité.



ÉCONOMIES D'EAU

Compte-tenu du faible niveau des précipitations depuis le début de l'année, ce qui retarde la reprise des débits des cours d'eau et le remplissage des nappes phréatiques, le préfet invite chaque usager à limiter sa consommation d'eau, que ce soit pour l'arrosage des potagers, des espaces verts, des jardins non potagers, le remplissage des piscines privées ou encore le nettoyage des véhicules, bateaux, façades, murs, toits, terrasses...

Arrêté 49 du 13 juin 2023



AMÉNAGEMENT DU STADE

Un groupe d'habitants de la commune, dont des membres du Conseil municipal des jeunes et du Conseil municipal, a créé un espace convivial près du stade, à partir de palettes et de récupérations. Tout n'est pas fini mais du joli travail a été fait. N'hésitez pas à vous approprier cet espace et à participer aux prochaines étapes.



RELAIS PETITE ENFANCE

L'intérêt des matinées rencontres

Cela fait près de 2 ans que le Relais petite enfance de la CCALS propose des « matinées rencontres » à La Chapelle-Saint-Laud pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants qu'ils (elles) accueillent. Ces matinées ont lieu chaque vendredi hors vacances scolaires.

Durant ces accueils, la salle communale se transforme en salle de jeux adaptée pour les tout-petits : jeux pour exercer leur motricité, jeux symboliques et d'imitation, activités diverses afin de permettre à chaque enfant d'expérimenter et de faire ses découvertes par lui-même selon ses besoins et son âge.

Les assistant(e)s maternel(le)s qui viennent régulièrement peuvent ainsi observer les enfants dans un autre environnement que leur domicile, c'est également pour ces professionnel(le)s des moments de partages d'expériences enrichissants.

En plus de ces matinées rencontres « classiques » proposées par l'animatrice du Relais, des séances ponctuelles avec des intervenants extérieurs peuvent être proposées. Ainsi lors du 1^{er} trimestre 2023, une psychomotricienne est venue apporter son expertise sur le développement psychomoteur des enfants.

L'ensemble des actions sont consultables sur la lettre du Relais via le site de la CCALS : Le Relais Petite Enfance (RPE) (ccals.fr)

Contact : 06 69 20 18 36 / helene.reminiac@ccals.fr



Importance de l'élagage

Les dérèglements climatiques accélèrent malheureusement la fragilisation de nos arbres. Aussi, pour la sécurité de toutes et tous, surveillez vos arbres, principalement ceux à proximité des axes de circulation et des bâtiments.



SANTÉ

Des infirmières libérales à proximité

Emilie Adrion est infirmière libérale. Depuis le 26 septembre 2022, elle a rejoint le cabinet infirmier située au 5 rue de la mairie à Lézigné, avec sa consœur Stéphanie Latour.

Prise de sang sur rdv au cabinet de 7h à 8h du lundi au samedi, les deux professionnelles assurent aussi tous types de soins à domicile : prise de sang, pansement, etc.

Contact au 02 41 69 59 03



VTT : des champions capellaudains

Le weekend du 10-11 juin se déroulait la 3^e manche de la coupe régionale de VTT à Durtal ainsi que le championnat départemental. Nos coureurs capellaudains ont brillé par leurs performances.



Ethan Joubard en U13 gagne cette course et devient donc champion départemental.

Maxime Joubard en U17 gagne cette course, il devient donc champion départemental et prend la tête du classement régional.

Erina Joubard en U19 arrive 2^e fille et devient championne départementale.

Ethan et Maxime se sont qualifiés pour le Trophée de France qui a lieu à Superdévoly (05) en août 2023.

A L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Le vendredi 12 mai dernier, la députée Anne-Laure Blin était à l'école « Les P'tits Capellaudains » avec les élèves de CM1/CM2 et leur enseignant, M. Boucly dans le cadre du Parlement des Enfants.

Ce sont des moments privilégiés qui permettent indéniablement de faire découvrir et d'expliquer de manière concrète nos institutions.



POUR LES VACANCES D'ÉTÉ DE VOS ENFANTS !

Vous souhaitez que votre jeune soit mieux occupé cet été ?

Contactez le Service Enfance Jeunesse de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe au 02 41 27 57 89 ou enfance-jeunesse@ccals.fr.

Différentes activités sont proposées et peuvent l'intéresser.

La piscine intercommunale à Durtal est ouverte depuis le 1^{er} juillet dernier.



ASSOCIATION CAP EVEN

Belle réussite pour la fête du village 2023

Le dimanche 25 juin a eu lieu sur le stade la fête des Capellaudaines et des Capellaudains. C'était la première édition de la fête du village organisée par l'association Cap'Even : Une journée pleine de rencontres, de partages et de rires. Merci aux habitants d'être venus aussi nombreux !



Nous reproduirons bien évidemment cette fête l'année prochaine, avec encore plus de surprises.

Nous félicitons tous les joueurs de la course à la brouette d'avoir joué sous cette chaleur, et félicitons plus particulièrement le gagnant de la course Guillaume Berrué avec son fils Jules, qui remettront en jeu la coupe l'année prochaine.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés pour le montage et le démontage des barnums.

Merci à Lolotte de l'association Zumba des Capellaudains.

Merci à Déborah Doizy et sa famille de nous avoir fait découvrir des jeux de société.

Merci à Jean Eudes pour ses tours de magie.

Et également un grand merci pour toutes vos idées.

Comme nous avons besoin de bénévoles pour faire grandir l'association, n'hésitez pas pour adhérer.

Nous ferons à la rentrée une réunion d'information afin de présenter les projets pour 2024.

Passez un bel été et rendez-vous à la rentrée.





ASSOCIATION GYM TONIC

L'association Gym Tonic vous offre le plaisir de vous dépenser, avec des séances qui changent d'activités chaque semaine. Ce sont du renforcement musculaire, step, zumba, stretching, pilate et surtout du cardio sous toutes ses formes (jumping Jack, squat, burpees, mountain climber et tipping). De quoi « attraper une bonne suee » !

Les cours se déroulent chaque lundi de 19h30 à 20h30, hormis vacances scolaires et jours fériés.

Chaque fin d'année, les adhérents se retrouvent autour d'un repas festif clôturant la saison. Cette année, c'était à La Guinguette du Père Chapuis à Seiches-sur-le-Loir.

Justine, notre coach sportive, a le plaisir de poursuivre l'année prochaine 2023-2024 avec une date de rentrée fixée au 4 septembre. Elle adapte ses cours à tous les niveaux, du débutant au sportif.

Alors si vous souhaitez vous muscler dans la bonne humeur, inscrivez-vous !

Contact : Lydie Voluette au 06 85 29 57 54



NOUVEAUTÉ ÉTÉ 2023 // Lors des vacances d'été, Lydie (présidente) accompagnée d'adhérents proposent, au jour et horaire habituels une marche ou quelques exercices sur le stade. Et c'est gratuit, venez nombreux...

ASSOCIATION LES AMIS RÉUNIS

3 nouveaux sociétaires ont été élus lors de la dernière assemblée générale du 22 janvier 2023, la société compte à présent 72 sociétaires.

Le 84^e challenge « Du Loir » opposant les Sociétés de Lézigné, Huillé et La Chapelle-Saint-Laud a été remporté par une équipe de La Chapelle-Saint-Laud : Jean-Olivier Lebreton et Jean-Marcel Loge rais sur le score de 13 à 10.

Le 8^e Challenge « La Ronde Des Vins » sponsorisé par Loïc Langlais vient de s'achever : Il a rassemblé 108 équipes représentant 49 Sociétés de Boules De Fort de La Fédération : la finale s'est déroulée le samedi 11 juin dernier.

Pour la première fois depuis sa création, une équipe de La Chapelle-Saint-Laud s'est hissée en finale : il s'agit d'Alain Dauvé et Jean-Olivier Lebreton qui s'est inclinée 12 à 8 face à la paire composée de Laurent Botteau et Philippe Landelle représentant la Jeanne d'Arc de Seiches-sur-le-Loir.

ZUMBA DES CAPELLAUDAINS

Réunissant plus de 400 personnes, le gala annuel de l'association qui s'est tenu le 9 juin dernier à Baracé, a été un véritable succès ! Merci à tous les participants...

A noter pour la rentrée de septembre : il reste quelques places pour la zumba (enfants de 4 à 10 ans). Ne tardez pas à vous inscrire...

Contact : Laurence Joulin (Lolotte) au 06 22 42 36 25





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Zoom sur la superbe fête de l'école

Voilà, une nouvelle année scolaire qui s'achève pour nos P'tits Capellaudains ! Durant toute cette année, l'APE (Association des Parents d'Élèves) a beaucoup œuvré pour les enfants : marché de Noël de l'école, carnaval, vente de saucissons, journée détente pour les CM2.

La fin d'année scolaire est synonyme de fête pour l'école, qui s'est tenue le dimanche 02 juillet. Les enfants nous ont fait voyager dans le temps à travers leur spectacle et les danses qu'ils ont été si fiers de présenter, joliment orchestrés par l'équipe enseignante.



Cette journée a également permis de retrouver toute la convivialité autour de la restauration qui était proposée et autour des différents stands où petits et grands ont pu s'amuser (maquillage, pêche à la ligne, Chamboule-tout, jeu de la grenouille...).

Cette fête de l'école est un moment fort pour l'APE, à la fois la récompense d'une année mais aussi un gros travail d'organisation pour que tout se passe du mieux possible. De plus, celle-ci représente 55 % de nos bénéfices et nous permet donc de financer nos actions tout au long de l'année. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné un peu (voir beaucoup) de leur temps pour permettre de retrouver cet esprit de fête de l'école si cher à nous tous.

Les différentes actions de l'APE ont pour but de récolter de l'argent afin de financer des moments importants de la scolarité de nos « P'tits Capellaudains », comme par exemple du matériel périscolaire ou des moments récréatifs tel qu'un spectacle de Noël destiné aux enfants. Cette année, l'APE a également participé à hauteur de 4 000 € au financement des classes découvertes organisées par les enseignants ; ainsi la part restant à charge demandée aux parents a pu être réduite, et tous les enfants ont pu partir. Par nos actions, nous essayons également de créer un peu de lien social dans notre commune.

Contact : ape.capellaudains@gmail.com ou facebook APE de la Chapelle Saint Laud

LE FC LA CHAPELLE SAINT LAUD RECRUTE

L'équipe de foot loisirs joue chaque saison une quinzaine de matchs le vendredi soir, de septembre à début juin.

Le club recherche des joueurs motivés pour jouer, quel que soit votre niveau. Notre équipe est animée par la convivialité, l'esprit d'équipe et la bonne humeur.

C'est l'occasion de rencontrer des gens qui habitent près de chez vous, de rigoler et discuter à la buvette après les matchs, pour bien terminer la semaine et bien démarrer le week-end...

En pratique :

- Licence à 55 €
- Equipements fournis : short et chaussettes
- Repas offert après chaque match

Contact : Manu au 06 64 23 02 15



TRANSPORT SOLIDAIRE

«Tout'âge Transport »

Le transport solidaire de la commune est pourvu de 2 chauffeurs bénévoles qui donnent de leur temps au service de personnes qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs déplacements.

Contact : Colette Métayer au 02 41 76 19 23

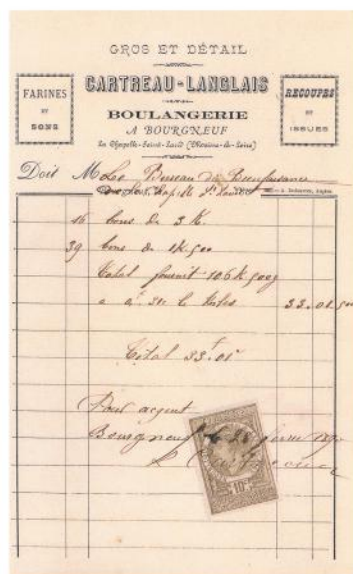
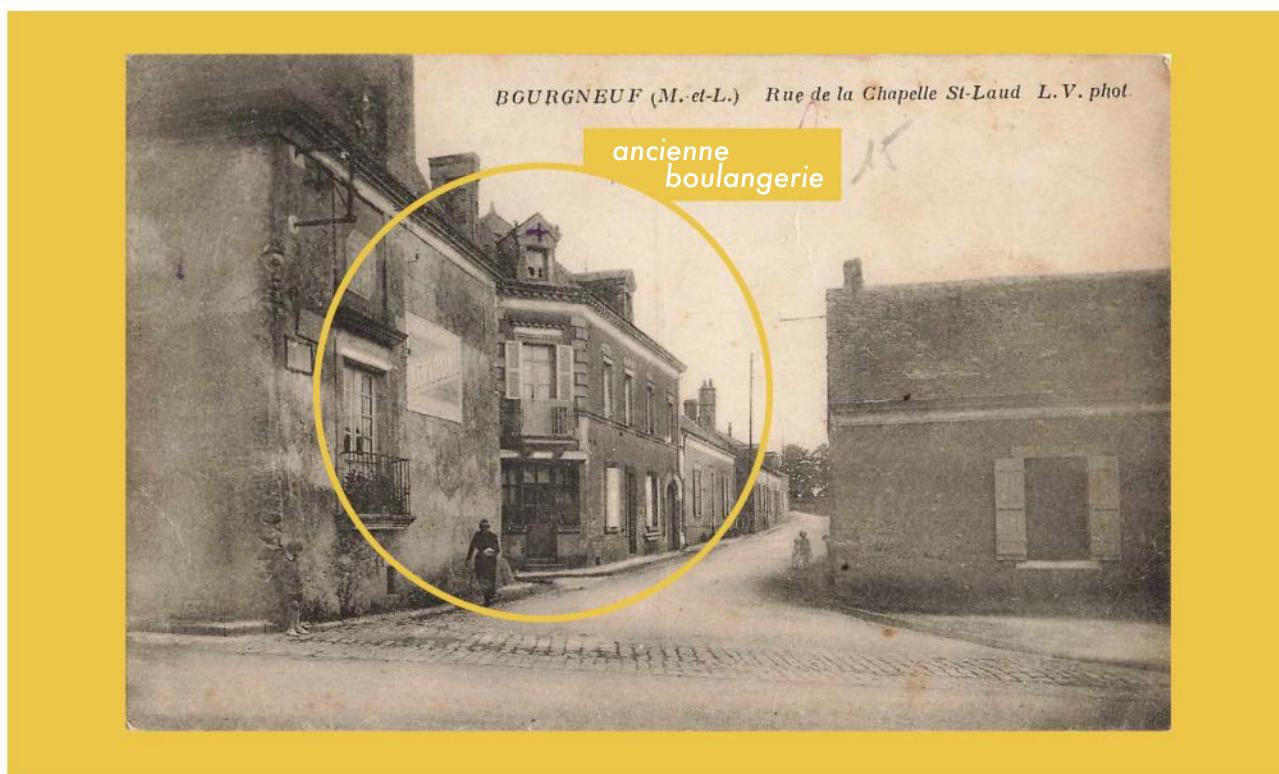


ANCIENS METIERS

N'en perdez pas une miette

Pour continuer la rétrospective des anciens métiers sur La Chapelle-Saint-Laud, nous allons nous intéresser aux boulangers.

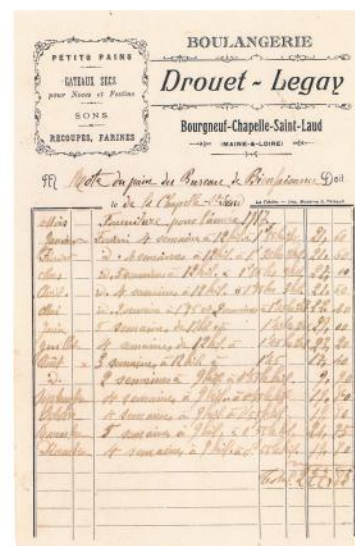
Bien avant cette machine distributrice de baguettes que nous connaissons aujourd'hui, notre petite commune possédait sa propre boulangerie dès le début du 19^e siècle : elle se situait à l'angle de la Place de la Gaité et de la rue Pierre Jouanneau.



Son activité s'est terminée en 1972 : M. Jacques Sévère fut le dernier boulanger de la Chapelle-Saint-Laud. Ses prédécesseurs sont M. Maurice Chaillot, M. Gaston Sireau, M. André Bernard et Mme Angèle Vaslier, M. Valentin Besnard et Mme Lucienne Brault.

Au début du siècle, se sont succédés M. Laurent Cartreau et Mme Marie-Louise Langlais, suivi M. Jules Drouet et Mme Constance Legay.

A noter que pendant la 1^{ère} Guerre mondiale, le boulanger de Lézigné étant sur le front, notre boulangerie accueillait alors les habitants de Lézigné.



Une bulle de bien-être avec Anne-Sophie et ses massages

Anne-Sophie a créé une micro entreprise de massage à domicile à La Chapelle-Saint-Laud : « Massage L'or ion » le 1^{er} janvier 2023. Découvrez...

La source de cette entreprise provient d'un moment clé dans la vie de cette habitante, à la croisée des chemins entre période de COVID et reconversion professionnelle. Rien n'indiquait qu'Anne-Sophie allait se lancer dans le domaine du bien-être.

Initialement, elle souhaitait devenir Professeure des écoles mais le mode de recrutement de ce métier étant difficile, elle opta pour le domaine administratif. Rapidement, elle comprit que ce domaine était vide de sens pour elle. Et c'est alors, qu'elle fit un bilan de compétences, prenant en compte également sa personnalité et ses envies. Ce dernier fit ressortir en 1^{er} poste : « Agente thermale et d'hydrothérapie ». Un comble pour une personne qui habite loin des stations thermales !

Après réflexion et analyse de la fiche de poste de ce métier, réaliser des soins auprès de client fût la clé.

C'est ainsi que Massage L'or ion vu le jour, avec un jeu de mot sur son nom de jeune-fille : Lorion = L'or ion.

Anne-Sophie nous a présenté son massage, de type Californien (relaxant) et cité ses valeurs : le respect de l'autre et le professionnalisme.

Elle a à cœur de prendre soin des autres, de créer une ambiance le plus zen possible afin d'atteindre un degré de détente optimal.

Anne-Sophie sera ravie d'intervenir à votre domicile pour vous prodiguer un massage dé-



tente, ou bien de faire profiter votre entourage de « cette bulle de bien-être » directement chez eux, avec une carte cadeau.

Alors lâchez le quotidien en prenant un instant rien que pour vous !

Infos et réservations : massage-lorion.fr



Antoine, plâtrerie & isolation de qualité



Sans pignon sur rue, Antoine Fournier est le gérant de la société Af plac'49 installée sur notre commune depuis maintenant 9 ans.

Plaquiste : un métier qu'il exerce depuis toujours. En effet adolescent, Antoine apprend le métier chez les compagnons du devoir tout en étant alternant dans l'entreprise Coignard à Angers. Il se perfectionne avec une expérience complémentaire dans le staff dans une entreprise nantaise.

C'est donc après 20 ans d'expérience salariale qu'il décide de créer sa propre structure : une croissance rapide puisque l'entreprise embauche très rapidement jusqu'à 12 salariés et se concentre sur les gros porteurs de projet.

Quelques années plus tard, Antoine réorganise l'entreprise et se concentre sur des

projets plus locaux : un confort apprécié pour les 4 salariés qui dorénavant composent son effectif et vous proposent leurs services pour toutes les prestations d'isolation et plâtrerie avec la garantie décennale pour la sécurité de vos travaux.

Avec leurs nombreuses années d'expérience, l'entreprise Af plac'49 saura vous accompagner dans tous vos projets de plâtrerie et d'isolation avec professionnalisme.

Petite annonce : L'entreprise Af'plac 49 cherche de nouveau à s'agrandir. Vous êtes ou connaissez des plaquistes : vous savez où travailler...



SAM. 02 SEPT.

● Journée citoyenne « Nettoyons la nature »

En partenariat avec le syndicat intercommunal de collecte des déchets, c'est la nouvelle édition de la journée citoyenne organisée par le CMJ. Vous êtes toutes et tous conviés à participer à ramasser les déchets dans la nature pour une commune plus propre et plus belle.

LUN. 04 SEPT.

● Rentrée scolaire

C'est déjà (ou enfin selon les points de vue) la fin des grandes vacances et le retour à l'école. Bonne reprise aux p'tits capellaudains.

SAM. 09 SEPT.

● Challenges Boule de fort

Challenge spécial « Conseils municipaux » : Le Conseil municipal et le Conseil municipal des jeunes s'affrontent. Une première !

Challenge « Le Communal » : Lancement du challenge ouvert à tous les habitants de La Chapelle-Saint-Laud et aux sociétaires des Amis Réunis.

DIM. 24 SEPT.

● Vide grenier au stade

Organisé par Cap'Even et le CMJ, le vide-greniers reprend du service au stade de 8h à 18h. Sur place : structure gonflable, tombola avec tirage au sort, petite restauration, food truck "TL Tiramisu Lasagnes", buvette, gâteaux et bonbons. N'hésitez pas à réserver un emplacement (6 € les 3 m).

Contact : Isabelle Delaunay - 06 11 13 65 97 - cap.evenlachapellesaintlaud@gmail.com

NOUVEAU // VOTRE GAZETTE AU RYTHME DES SAISONS

Pour mieux vous informer de l'actualité de la commune, le comité de rédaction a fait évoluer la gazette. Elle sera à présent publiée 4 fois par an, au lieu de 2.

Comme dans ce numéro, vous retrouverez vos rubriques : Le mot du maire, la vie municipale, le focus sur un sujet, l'actualité de la commune et l'intercommunalité, la vie des associations, un morceau d'histoire de notre territoire, des portraits de Capellaudains et l'agenda.

Nous espérons que ce nouveau format vous plaira et vous souhaitons un bel été serein...

